

## QU'EST-CE QUE LE DÉFI DISONS NON AU VAPOTAGE?

Le défi Disons NON au vapotage est un concours de messages vidéo d'intérêt public qui donne aux élèves de la 6e à la 12e année de Windsor et du comté d'Essex la chance d'utiliser leur voix pour sensibiliser les gens aux dangers associés au vapotage et exposer les stratégies de marketing trompeuses qu'emploie l'industrie du tabac.



### COMMENT S'INSCRIRE?

Les élèves devront créer et téléverser un message vidéo d'intérêt public de 30 secondes.

Les vidéos peuvent être en français ou en anglais et doivent comprendre au moins un fait sur le vapotage et un appel à l'action.



### QUAND AURA LIEU LE CONCOURS?

Le concours se déroulera du 5 février au 8 mars 2024.

Il y aura deux catégories :

- Écoles élémentaires : ouvert aux élèves de la 6e à la 8e année.
- Écoles secondaires : ouvert aux élèves de la 9e à la 12e année.

### Y A-T-IL DES PRIX?



Des prix seront décernés aux producteurs des vidéos qui auront remporté le plus grand nombre de votes ainsi qu'aux écoles affichant les taux de participation les plus élevés.

Les vidéos gagnantes serviront d'outils de sensibilisation à l'utilisation de produits de vapotage.

### POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Les produits de vapotage sont les produits de nicotine que les jeunes utilisent le plus souvent, sans vraiment connaître leurs effets nocifs sur la santé.

L'industrie a tendance à cibler les jeunes au moyen d'arômes, d'emballages et de dispositifs attrayants.

**6e à la 8e année : Consommation de substances, dépendances et comportements associés (2019)**

6e année : D1.2, D2.4

7e année : D1.2, D3.2

8e année : D1.3

**9e à la 12e année : Éducation physique et santé (2015)**

9e année : C1.3, C3.4

10e année : C1.2, C2.4, C3.3

11e année : C2.2, C3.3

12e année : C1.2, C2.3

